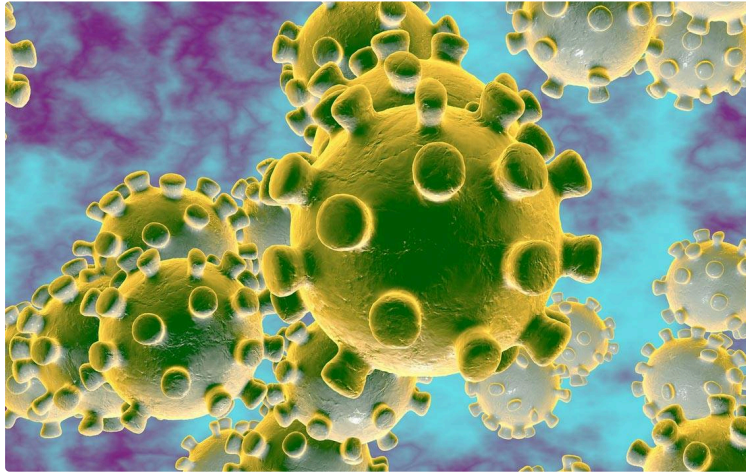


Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce samedi 21 mars, à 18 heures



Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce samedi 21 mars, à 18 heures

Ce bulletin récapitulatif n°13 de l'Agence régionale de santé recense ce vendredi 21 mars, à 18 heures, un total de 611 cas confirmés de coronavirus en Occitanie, 208 hospitalisations en cours, dont 72 en réanimation, et 27 décès.

611

CAS CONFIRMÉS EN OCCITANIE

- 208 hospitalisations en cours, dont 72 en réanimation
- 27 décès

Source: ARS

Evolution des données

La stratégie de tests ciblés rend désormais le nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un indicateur de suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

REPARTITION PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL DES DECES
Ariège (09)	2	1	-
Aude (11)	24	9	11
Aveyron (12)	9	2	1
Gard (30)	7	1	1
Haute-Garonne (31)	52	14	2
Gers (32)	4	3	-
Hérault (34)	67	24	5
Lot (46)	1	-	-
Lozère (48)	1	-	-
Hautes-Pyrénées (65)	5	1	-
Pyrénées-Orientales (66)	25	15	5
Tarn (81)	8	1	1
Tarn-et-Garonne (82)	3	1	1
OCCITANIE	208	72	27

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

En bref : les infos du jour

- **Couvre-feu à Perpignan et Béziers** : à compter du samedi 21 mars 2020 et jusqu'au 1^{er} avril, le déplacement de toute personne hors de son domicile est formellement interdit sur l'ensemble du territoire communal : de 20h à 6h à Perpignan et de 22h à 5h à Béziers.
- **Téléconsultation** : remboursement à 100% des actes de téléconsultation
- **Restez chez vous** : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies.

RESTEZ CHEZ VOUS

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation nationale du Ministère de la santé (video)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
 Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Education nationale
 Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

Arrêts de travail
 Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr